

## Des nouvelles de la Convention nationale du 14 juin :

Jacques Montacié, secrétaire général, a une nouvelle fois regretté "le rendez-vous manqué de Niort" où les ligueurs ont refusé d'entériner la proposition du comité central de permettre à des personnes morales d'adhérer à la Ligue. Remarque reprise par Gilles Manceron qui demande si on a suffisamment tiré les leçons de la manière dont la proposition avait été présentée.

Le secrétaire général a annoncé une nouvelle plaquette de présentation et insisté pour que toute expression soit accompagné d'une invitation à adhérer (tracts etc.). L'adhésion en ligne sera désormais possible, mais soumise à l'avis de la section concernée. Une nouvelle campagne d'adhésion va être organisée, elle pourra s'appuyer sur les attaques dont la Ligue est l'objet.

La LDH participe à plusieurs collectifs, elle a repris place à l'UCIJ (Unis Contre une Immigration Jetable) est présente à l'Observatoire de la liberté de création, à l'Observatoire des libertés et du numérique, au Collectif MIE (Mineurs Isolés Etrangers). Elle vient de publier un guide "les Roms ont des droits" à l'intention des pouvoirs publics.

P.Tartakowsky a repris les thèmes du rapport moral, en plus resserré et plus tonique. Pour lui le pacte républicain s'est écroulé, il n'y a plus d'adhésion spontanée à ce modèle. Il a insisté sur l'idée que l'extrême-droite n'est pas un seul effet de la crise sociale, mais un effet de la peur et qu'il ne s'agit pas d'un mouvement rationnel ... Il ne s'agit pas de combattre les acteurs du discours d'extrême-droite, mais les idées qui sont auto-produites un peu partout. Il y a une grande difficulté à se faire entendre quand on tient un discours universaliste face au "moi d'abord". Il estime qu'il faut créer de la défense collective plutôt que des communiqués.

D.Guibert a présenté le nouveau site et donné quelques chiffres sur le nombre de clics ( 54 000 clics sur l'onglet adhérer mais seulement 9 000 adhérents !) et les sujets porteurs sur facebook (73 000 clics sur "En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême-droite")

Les régions, très présentes, ont posé des questions, fait des remarques:

-l'activité de la LDH contre l'extrême-droite se fait-elle au détriment d'autres réflexions ?

- les droits sociaux,
- le pacte transatlantique
- le colonialisme
- la présence militaire en Afrique
- la gestation pour autrui
- la fin de vie
- les travailleurs du sexe

Les trois rapports ont été approuvés à une très large majorité, quelques abstentions et de rarissimes votes contre.

## Réflexions sur "Identités: retour sur l'ethnicisation du débat public".

Intervention d'Eric Fassin, sociologue, professeur de science politique à l'université Paris VIII - Saint-Denis- Vincennes. (<http://blogs.mediapart.fr/blog/eric-fassin>)

Pour Eric Fassin la priorité est de clarifier un certain nombre de concepts. Des mots simples comme liberté, égalité sont devenus des enjeux. Des deux côtés on se réclame des mêmes valeurs. Il en est de même pour le vocabulaire politique. Il faut clarifier l'usage des mots et penser politiquement. Il existe actuellement une forme de politique qui consiste à dépolitiser les enjeux

La question de l'identité est d'abord une question politique. Les individus demandent de la reconnaissance: reconnaissance de quoi ?

## LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM



Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h .

4 juillet : Paris 16

29 août : Paris 12 (5<sup>ème</sup> vendredi)

5 septembre : Paris 10/11

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse :

<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>.

Elles peuvent être téléchargées pendant une semaine : aller dans la grille sur « l'invité du vendredi »

Non pas de leurs différences mais du fait qu'ils sont **traités différemment**. Ils demandent à être traités comme tout le monde.

E.Fassin préfère parler de racialisation plutôt que d'ethnicisation. Ce dernier terme renvoie à la question des origines, au fait que les gens viennent d'ailleurs, et ce n'est pas ce qui est en cause. Ce qui agit depuis plusieurs années c'est un processus de racialisation, producteur de rapports sociaux inégalitaires.

Le site de la LDH a été rénové, vous trouverez la liste des films et des spectacles soutenus par la LDH sous la rubrique "CINE, THEATRE : A VOIR !" à droite sur la page d'accueil

## « Ecrits pour la fraternité »

Le prochain concours (2014-2015) aura pour thème : « Je suis, tu es, nous serons ».

Avec cette proposition, nous avons voulu proposer un thème très ouvert, permettant aux candidats de travailler sur leurs identités et leurs origines (je suis), la reconnaissance de l'altérité (tu es) et la construction collective et solidaire permise par ce double mouvement (nous serons). Comme tous les ans, nous produirons prochainement une plaquette visant à expliciter le choix qui a été fait cette année.

Bon courage à toutes et à tous.

Françoise Dumont  
Membre du Comité central et responsable du concours



## Prochaine réunion de section

ATTENTION au changement de jour

**mercredi 10 septembre à 20h**

**à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
M° Maison Blanche**



## Contacts

n°38 - juillet 2014

**Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:**  
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013

**Permanences étudiants étrangers (RUSF/LDH)**  
à la faculté de droit  
le samedi matin de 10h à 12h  
12 place du Panthéon 5ème  
Camille Billmann  
[billmann.camille@neuf.fr](mailto:billmann.camille@neuf.fr)  
Marion Ballet: 06 64 66 78 01

sur le site Tolbiac de Paris 1  
le mercredi de 12h à 14h  
contact :  
[ldhomme513@gmail.com](mailto:ldhomme513@gmail.com)

**Ligueurs au prétoire:**  
Contacts :  
Marianne Wolff  
[marianne.wolff@wanadoo.fr](mailto:marianne.wolff@wanadoo.fr)  
01 45 81 69 15

Alice Bertin  
[alice.bertin0086@orange.fr](mailto:alice.bertin0086@orange.fr)  
01 42 72 55 35  
06 76 74 81 71

## Diffusion des tracts:

Actuellement :  
marchés Blanqui - Jeanne d'arc - Maison Blanche, Mouffetard le dimanche matin, selon actualité et disponibilités - et d'autres lieux selon les contenus traités

Contact : Martine Common : [common.martine@wanadoo.fr](mailto:common.martine@wanadoo.fr)

# Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème

## Que faire pour rester militant pendant ses vacances ? Quelques suggestions.

### A Avignon :

#### Ces gens là

Ils sont étrangers, nomades, exilés. Et traînent avec eux leurs enfants, leur histoire et une carriole qui contient le peu qu'ils possèdent.

Ces gens là vivent comme les gens d'ici : on rit, on pleure, on s'aime, on se querelle, on a faim, on a soif. Mais il y a la violence qui leur est faite, brute.

Tout public (à partir de 8 ans)

LILI LABEL COMPAGNIE  
mise en scène François Glière  
Avignon OFF - L'Entrepôt  
1 ter Bd Champfleury - Avignon - résa : 04 90 86 30 37  
du 5 au 27 juillet - 10h

## Jaurès, assassiné deux fois !

A partir de l'assassinat de Jean Jaurès, retour sur les convictions, les combats, les discours humanistes de ce grand tribun, vus par sa femme Louise. Immersion dans la guerre de 1914 (que Jaurès redoutait tant pour la France !) et évocation de la partie « familiale » de sa vie.

Un spectacle de Pierrette DUPOYET.  
Théâtre Buffon, rue Buffon  
du 5 au 27 (sans jour de relâche) - 11h30

## A Paris : surveiller le programme du cinéma " La clef"

34 Rue Daubenton, - 75005 Paris  
Tél. +33 9 53 48 30 54 - [reservation@cinemalaclef.fr](mailto:reservation@cinemalaclef.fr)



## Tourisme proche ou lointain à l'intérieur de la LDH : des sites à visiter

<http://site.ldh-france.org/aquitaine/author/aquitaine/>

<http://www.ldh-france.org/section/loudeac/accueil>

<http://ldhmarseillens.wordpress.com/>

<http://ldh-midi-pyrenees.org/>

<http://www.ldhnc.nc/>

<http://www.larochelledroitsdelhomme.fr/>

<http://www.ldh-france.org/section/perpignan/>

<http://www.ldh-france.org/section/saintdenis-reunion/>



Encore à Paris :

**La Cité Nationale de l'histoire de l'immigration**  
fera des ateliers dans le cadre des "Portes du temps" cet été.

Mardi 8 Juillet 2014 – Vendredi 25 Juillet 2014  
Une offre culturelle et artistique pour les groupes d'enfants de 6 à 12 ans, de jeunes de 12 à 15 ans et les familles.  
<http://www.histoire-immigration.fr/2014/5/les-portes-du-temps-2014-au-musee-de-l-histoire-de-l-immigration>





## A Paris - 13ème

### S'inscrire à l'Université d'été proposée par Attac

L'Université d'été européenne des mouvements sociaux (ESU) se tiendra à Paris du **mardi 19 au samedi 23 août** (Université Paris-VII Diderot dans le 13e arrondissement), à l'initiative du réseau des Attac d'Europe et avec la participation de nombreux réseaux et organisations venus d'Europe et d'autres continents. Au programme, de nombreuses activités des invités venus des quatre coins du monde sur des sujets d'actualité, depuis le traité transatlantique à l'euro, en passant par la taxe sur les transactions financières et le climat. Un programme culturel composé de visites, d'événements militants, culturels et festifs sera par ailleurs proposé aux participants.

<http://www.esu2014.org/spip.php?page=inscription>



### Encore dans le 13ème : assurer des permanences !

- les permanences juridiques de la LDH samedis 5, 12, 19 et 26 juillet de 10h à 12h à la Maison des Associations du 13ème.  
La permanence reprend le **samedi 30 août à la MDA**

- les permanences de RESF les samedis 5, 12, 19, 26 juillet et 2 août de 10h à 12h à la Maison des Associations du 13ème et encore les jeudis 7, 14 et 21 août de 18h à 20h - 75 bd Vincent Auriol (M°Chevaleret)



**N'importe où dans le monde vous pouvez signer les pétitions mises en ligne sur le site de RESF :**  
<http://www.educationsansfrontieres.org/petitions>

Ecouter :  
[http://www.educationsansfrontieres.org/IMG/mp3/France-Inter-Service-Public-A-quoi-servent-les-petitions-10765\\_17022011\\_2011F10765S0048.mp3](http://www.educationsansfrontieres.org/IMG/mp3/France-Inter-Service-Public-A-quoi-servent-les-petitions-10765_17022011_2011F10765S0048.mp3)  
avec Dominique Guibert pour la LDH, une militante de RESF, un militant d'Handicap International etc.

### Dans beaucoup de lieux en France, en cette année commémorative de la guerre de 14, vous pouvez visiter des monuments aux morts "pacifistes", qui s'affirment clairement contre la guerre.

Le monument aux morts de **Gentioux**, dans la commune de Gentioux-Pigerolles dans le département de la Creuse. Le monument est constitué d'un enfant le poing tendu vers l'inscription « Maudite soit la guerre », symbolisant la douleur et la révolte après la perte d'un père lors de la première guerre mondiale.

Le monument aux morts d'**Equeurdreville** dans le département de la **Manche** (à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin et à proximité de Cherbourg). Emilie Rolez, artiste, peintre et sculptrice, professeur à l'école des Beaux-Arts de Cherbourg, a présenté un projet appelé « La veuve ». La douleur exprimée par l'épouse et ses deux enfants sera déterminante pour l'adoption du projet. Le monument aux morts est réalisé en pierre, et porte la devise « Que maudite soit la guerre ». Sur le socle, 225 noms ont été inscrits.

Le monument aux morts de **Saint-Martin-d'Estréaux** dans le département de la Loire.

Il comporte trois panneaux avec une colonne. Une liste présente les morts de la guerre avec leur photo. Au milieu de ces noms, une pleureuse a été sculptée en bas-relief. Sur l'autre face du monument, trois panneaux résolument pacifistes. Le panneau de gauche affirme : « Si vis pacem, para pacem », soit « si tu veux la paix, prépare la paix ». Le panneau de droite se termine par « Maudite soit la guerre et ses auteurs ! ». Le panneau central dresse un bilan de la guerre, en détaillant les morts (12 millions) et les souffrances des peuples. Enfin avec l'inscription : « des innocents au poteau d'exécution », il y est dénoncé le drame des soldats fusillés pour l'exemple. Le monument est l'œuvre du sculpteur Picaud.



### N'importe où encore vous pouvez lire :

**L'avis de la CNCDH sur la situation des mineurs isolés étrangers**, à télécharger en ligne :

[http://www.cncdh.fr/sites/default/files/14.06.26\\_avis\\_situation\\_des\\_mie.pdf](http://www.cncdh.fr/sites/default/files/14.06.26_avis_situation_des_mie.pdf)



### et des livres ...

#### Pourquoi je hais l'indifférence

Antonio Gramsci  
Collection : Rivages Poche / Petite Bibliothèque Poche Editions : Rivages

“Le regroupement de ces textes nous met face à une des plus hautes figures de résistance intellectuelle que l'histoire européenne nous ait donné la possibilité d'admirer. Chez Gramsci, l'indignation ne suffit pas, si elle est le simple mouvement du cœur : elle commande l'analyse. Haïr l'indifférence, c'est à la fois haïr l'acceptation des choses comme elles vont et détester la confiance faite aux experts qui n'est autre que la paresse qui contribue au cours des choses quand elle ne se contente pas de la justifier. On trouvera ici un bréviaire de rébellion contre les choses comme elles vont et des instruments d'analyse.” Note de l'éditeur

### J'ai tué Schéhérazade

Confessions d'une femme arabe en colère  
Joumana Haddad  
Actes Sud

“Si vous abordez ces pages en quête de vérités que vous croyez déjà connaître ; si vous espérez être conforté dans votre vision orientaliste, ou rassuré quant à vos préjugés anti-Arabs ; si vous vous attendez à entendre l'incessante berceuse du conflit des civilisations, mieux vaut ne pas poursuivre. Car je ferai dans ce livre tout ce qui est en mon pouvoir pour vous « décevoir. » C'est en ces termes que Joumana Haddad s'adresse au lecteur occidental avant de lui expliquer comment elle et ses semblables peuvent être des femmes libres dans un monde arabe pourtant ravagé par le despotisme et l'obscurantisme. Mêlant témoignage personnel, méditations, poèmes, elle raconte d'abord ses premiers émois, lectrice toute jeune encore du marquis de Sade, puis son expérience d'adolescente qui grandit dans une ville en guerre, Beyrouth, puis de jeune femme écrivant de la poésie libertine, enfin de femme de quarante ans qui édite le premier magazine érotique en langue arabe. Tuer Schéhérazade, c'est à la fois vivre et penser en femme libre, en femme *arabe et libre*, comme il en existe tant... qu'on s'interdit de voir et d'entendre.”  
Note de l'Editeur

### Le temps où nous chantions

Richard Powers  
10-18

En avril 1939 Marian Anderson chante devant le Lincoln Memorial car elle est interdite de salle de concert. Dans le public David Strom, jeune physicien juif allemand qui a fui le nazisme, rencontre Delia Daley, une jeune étudiante noire en musique classique. Ils auront trois enfants qu'ils élèveront eux-mêmes, une éducation musicale à l'écart du monde... pendant un certain temps. Ils sont tous fous de musique, et doués, très doués. Mais les noirs ont-ils le droit de faire de la musique classique ? Un roman polyphonique pour raconter 50 ans d'histoire américaine, la discrimination raciale, à travers les expériences musicales de deux frères.

Extraits :

“Elle aimerait marcher dans la rue avec son mari sans avoir à jouer la domestique. Elle aimerait pouvoir lui prendre le bras en public. Elle aimerait qu'ils puissent aller au cinéma ensemble, ou aller dîner quelque part, sans se faire expulser comme des malotrus. Elle aimerait pouvoir asseoir son bébé sur ses épaules, l'emmener faire les courses sans que pour autant tout le magasin en soit pétrifié. Elle aimerait pouvoir rentrer à la maison sans être couverte de venin. Cela n'arrivera pas de son vivant. Mais il faudra bien que cela se produise du vivant de son fils. La rage l'agrippe chaque fois qu'elle quitte la maison. Il n'y a que l'instinct maternel pour contenir cette rage.”

“Des huit vives mesures, la voix de soprano s'élève, comme un crocus poussé dans la nuit sur un gazon encore frappé par l'hiver. L'air progresse de la manière la plus simple : un do stable rentre sur le temps faible, tandis que le temps fort se rétablit sur le ré instable de la gamme. A partir de cette impulsion légère, le morceau se met en mouvement, jusqu'à se chevaucher lui-même, se livrant à une sorte de catch à quatre avec son propre double alto. Puis, en une improvisation commandée par la partition, les deux lignes de chant se replient sur le même inévitable sentier de surprise, moucheté de taches mineures et d'une lumière soudain vive. Les lignes imbriquées l'une dans l'autre débordent de leur lit pour donner naissance aux suivantes, la joie l'emporte, l'ingénuité se répand partout. ”

### Le 26 juin, l'Assemblée nationale a voté oui à la ratification par la France du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Collectif d'une trentaine d'organisations (syndicats, associations de défense des droits humains et de solidarité internationale, coalitions) œuvrant en faveur de la lutte contre la pauvreté et les droits humains, la Plateforme française pour les Desc salue ce vote qui, elle l'espère, se confirmera très prochainement au sein du Sénat. Nos organisations regrettent toutefois que le gouvernement français puis l'Assemblée nationale n'aient pas été jusqu'au bout en prévoyant dans le projet de loi la reconnaissance des mécanismes de requêtes interétatiques et d'enquêtes, posés par les articles 10 et 11 du Protocole, et auxquels la France doit expressément consentir par une déclaration officielle pour qu'ils s'appliquent.

### A Mayotte

Département français depuis le 1er avril 2011, ce petit territoire de l'océan Indien est désormais une région « ultrapériphérique » de l'Union européenne à compter du 1er janvier 2014. Sa législation doit donc se conformer aux normes européennes et nationales. L'entrée en vigueur à Mayotte, le 26 mai 2014, du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) était très attendue. En effet, le régime dérogatoire qui s'applique à Mayotte n'a cessé d'être dénoncé par nos organisations et par les autorités indépendantes (défenseur des droits, contrôleur des lieux de privation de liberté) qui se sont intéressées à la situation des personnes étrangères.

Or, si l'ordonnance du 7 mai 2014 [1] signée par le ministre de l'intérieur étend l'application du Ceseda à Mayotte, elle comporte tant de dérogations que, de l'aveu de ses auteurs, elle n'a qu'« un impact limité sur le droit au séjour des étrangers ».

Un titre de séjour délivré en métropole permet de circuler librement sur l'ensemble du territoire français. Délivré à Mayotte, il ne permet de circuler... qu'à Mayotte.

Le gouvernement avait la possibilité de mettre fin à ces dispositifs dérogatoires et discriminatoires. Il a choisi de les conserver malgré les violations quotidiennes de droits fondamentaux qui en résultent à Mayotte et leur impact sur la santé et l'avenir des populations concernées.

Pour que cesse ce régime d'exception, les organisations signataires ont déferé au Conseil d'État l'ordonnance du 7 mai 2014.

23 juin 2014

### Signataires :

Aides, Amoureux au ban public, Anafé, La Cimade, Fasti, Gisti, Ligue des droits de l'Homme, Médecins du monde, Syndicat de la magistrature.

### Communiqué du collectif « Pour un avenir solidaire » (extrait)

Si le collectif « Pour un avenir solidaire » regrette que la dénomination « ABCD de l'égalité » ait été abandonnée, il souligne d'autant plus l'importance d'une mise en œuvre effective de ce nouveau plan d'action dès la rentrée scolaire prochaine. En effet, rien ne serait pire que de fragiliser un projet si ambitieux à cause de quelques ultraractionnaires, qui tiennent des propos mensongers pour manipuler les parents et leurs enfants et nourrir leurs représentations rétrogrades.

Car, oui, c'est en transmettant une culture de l'égalité dès la petite enfance que l'on favorise la parité dans toute la société. C'est en brisant les stéréotypes liés à l'orientation professionnelle que l'on lutte contre les inégalités salariales. C'est en prévenant les propos sexistes que l'on combat les discriminations, les violences et il reste encore du chemin à faire. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de ce statu quo dans une démocratie où l'égalité des sexes et des droits est invoquée comme un principe constitutionnel.

Aujourd'hui en France, seule une politique volontariste, qui se donne pour ambition d'agir en profondeur sur les représentations sociales et les mentalités, pourra venir à bout des inégalités femmes-hommes.

C'est pourquoi nous entendons poursuivre nos efforts pour la promotion et la généralisation réelle de l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, au nom des valeurs qui nous rassemblent et qui sont inscrites sur le fronton de nos écoles : Liberté, Egalité, Fraternité.